

Le communiqué du Conseil des ministres du 08 octobre 2014

Le Conseil des Ministres s'est réuni, le mercredi 08 octobre 2014, au Palais de la République, sous la Présidence de Son Excellence Monsieur Macky SALL, Président de la République.

A l'entame de sa communication, le Chef de l'Etat a évoqué la mort du sous-officier sénégalais, Bilal WONE de la MINUSMA, dans le Nord du Mali à Kidal et a fait observer une minute de silence en sa mémoire, avant de présenter ses sincères condoléances à sa famille, à l'Armée et à toute la Nation.

Le Président de la République, après avoir constaté, avec regret, le regain de tension dans cette partie du Mali, a condamné fermement l'attaque du groupe rebelle contre les Forces de la MINUSMA et a demandé que toutes les mesures soient prises pour assurer la sécurité du contingent déployé au Mali de façon à renforcer le mandat de la MINUSMA.

Revenant sur la célébration de la fête de la Tabaski, le Chef de l'Etat, a félicité la communauté musulmane ainsi que l'ensemble des Chefs religieux et imams pour la pertinence des sermons adressés aux fidèles.

Il a, en outre, adressé ses félicitations au Ministre de l'Elevage et des Productions animales pour les actions entreprises en vue de l'approvisionnement correct du marché en moutons.

Abordant le point de sa communication axé sur la rentrée scolaire 2014-2015, le Chef de l'Etat a souhaité une bonne rentrée scolaire à tous les élèves du Sénégal et a tenu à leur adresser ses meilleurs vœux de réussite.

A cet égard, il a encouragé particulièrement le Gouvernement, le personnel enseignant et administratif à continuer de se mobiliser pour que l'année scolaire se déroule dans les conditions d'une offre éducative de qualité en vue de garantir aux élèves des chances équitables de réussite.

Le Président de la République a, aussi, invité le Gouvernement à veiller à la prise en charge adéquate des enfants en situation de handicap en procédant, entre autres, à la modernisation des structures éducatives spécialisées.

Abordant la promotion de l'artisanat, le Chef de l'Etat a invité le Gouvernement à engager la relance de la filière Artisanat/bois, à travers le Projet Mobilier national en vue d'impliquer davantage les artisans locaux (menuisiers, ébénistes...) dans le renouvellement de l'équipement en mobiliers des établissements scolaires et des administrations publiques.

Evoquant le point de sa communication consacré à la veille stratégique sur le secteur de l'Energie, le Chef de l'Etat, après avoir rappelé la réunion qu'il a présidée le 22 septembre

2014 sur la question, a insisté sur l'impératif de respecter le plan de production par l'installation et l'exploitation, dans les délais prévus, des unités de production notamment celles de Sendou, de Taïba Ndiaye, de Boutoute, de Niakhar ainsi que la remise à niveau de la centrale de GTI.

Il a, aussi, demandé au Gouvernement de mettre un accent particulier sur l'électrification rurale, en intensifiant l'entrée en service des concessions, pour raccorder plusieurs zones à forte densité de population en vue d'atteindre l'objectif de couverture projeté en 2017.

Il a, en outre, insisté sur la nécessité pour le Gouvernement de mettre en place, en rapport avec les collectivités locales, un dispositif concerté de prise en charge de l'éclairage public et de maîtrise des extensions de réseau dans les espaces urbains.

Le Président de la République a, enfin, exhorté le Gouvernement à accentuer la mise en œuvre du programme d'économie d'énergie par l'intensification de l'utilisation des lampes à basse consommation et la vulgarisation de l'énergie solaire.

Pour un examen approfondi du projet de loi de Finances 2015, le Chef de l'Etat a convoqué le Conseil des Ministres le jeudi 09 octobre 2014.

Le Premier Ministre, après avoir adressé, en son nom et au nom du Gouvernement, ses prières et vœux de santé, de bonheur et d'accomplissement au Président de la République, a présenté une communication sur sa participation au Global Business Forum For Africa de Dubai qui s'est tenu les 1er et 02 octobre 2014 à Dubai.

Il a également abordé la question de la gestion des ressources en eau pour des usages agropastoraux qui constitue une question essentielle dans la stratégie de développement de notre pays dont le potentiel hydrique important devrait être mis au service du secteur agricole.

Le Ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur a fait le point sur l'actualité internationale marquée, entre autres, par les avancées inquiétantes de l'Etat Islamique en Irak et au levant (EIIL).

Il a, par ailleurs, rendu compte de l'opération de rapatriement de 120 compatriotes sénégalais de la République Centrafricaine à partir du Cameroun.

Le Ministre de la Santé et de l'Action sociale a fait le point sur le dispositif mis en place dans le cadre de la lutte contre l'épidémie à virus Ebola et sur l'évolution de cette maladie au niveau sous-régional et international.

Au titre des mesures d'ordre individuel, le Président de la République a pris les décisions suivantes :

§ Monsieur Cheikh NIANG, Conseiller des Affaires étrangères principal, précédemment Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Sénégal aux Etats-Unis

d'Amérique, est nommé Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Sénégal auprès de Sa Majesté Akihito, Empereur du Japon, en remplacement de Monsieur Bouna Sémou DIOUF, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite ;

§ Monsieur Mamadou DEME, Conseiller des Affaires étrangères principal de Classe exceptionnelle, précédemment Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Sénégal au Royaume d'Espagne, est nommé Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Sénégal auprès de Son Excellence Monsieur Vladimir POUTINE, Président de la Fédération de Russie, en remplacement de Monsieur Mamadou Saliou DIOUF, appelé à d'autres fonctions ;

§ Monsieur Ibrahima Sory SYLLA, Conseiller des Affaires étrangères, précédemment Ministre-Conseiller à la Représentation permanente du Sénégal auprès de l'Organisation des Nations-Unies à New York, est nommé Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Sénégal auprès de Son Altesse Sheikh Khalifa Bin Zayed Al Nahyan, Président des Emirats Arabes Unis, en remplacement de Monsieur Babacar BA, appelé à d'autres fonctions ;

§ Monsieur Pierre NDIAYE, Ingénieur Statisticien économiste, est nommé Directeur général de la Planification et des Politiques économiques au Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan ;

§ Monsieur Mouhamadou Bamba DIOP, Ingénieur Statisticien, est nommé Directeur de la Planification à la Direction générale de la Planification et des Politiques économiques ;

§ Monsieur Mayacine CAMARA, Ingénieur Statisticien Economiste, est nommé Coordonnateur de la Direction générale de la Planification et des Politiques économiques ;

§ Monsieur Niokhobaye DIOUF, Inspecteur principal de l'Animation du Développement, est nommé Directeur des Droits, de la Protection de l'Enfance et des Groupes vulnérables du Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfance, en remplacement de Madame Ndèye Lissa DIOP, appelée à d'autres fonctions ;

§ Monsieur Abdoulaye Dayibou SECK, Economiste titulaire d'un DEA en Economie appliquée, est nommé Administrateur du Fonds national de Promotion de l'Entrepreneuriat féminin, poste vacant.